



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 26 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un repas à un euro pour tous les étudiants dans tous les Crous

Depuis le 25 janvier, tous les étudiants, qu'ils soient boursiers, non boursiers, nationaux et internationaux, peuvent bénéficier d'un repas à 1€ dans les restaurants et cafétérias des Crous, alors qu'il leur coûtait 3,30€ auparavant, bien que ce soit déjà un tarif social. Le 21 janvier dernier, le président de la République a en effet annoncé l'extension de ce tarif, créé spécialement pour les boursiers à la rentrée de septembre, à tous les étudiants, durant la période de crise sanitaire.

En raison du couvre-feu, chaque étudiant peut acheter directement deux repas, un pour le midi et un pour le soir, au tarif d'1€ pour chaque repas. Ces repas sont proposés sous forme de vente à emporter uniquement pour respecter les consignes sanitaires.

« Ce lundi 25 janvier, soit un jour ouvrable après l'annonce du président de la République, et grâce à la mobilisation sans relâche des équipes du réseau des CROUS, ce sont ainsi près de 20 000 étudiants non boursiers et près de 28 000 étudiants boursiers qui ont bénéficié des repas à 1€ », annonce la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal.

Les Crous ont ouvert près de 400 points de vente pour proposer leur offre en vente à emporter, et pourront en ouvrir davantage en fonction des besoins. Elle comprend, outre entrées et desserts, des plats chauds et « faits maison » par les équipes de professionnels de la restauration des Crous. L'offre de repas proposée aux étudiants est résolument engagée envers l'équilibre alimentaire soutenu par des produits de qualité.

Le site web de chaque Crous mentionne les noms des structures ouvertes où l'étudiant pourra retirer un ou deux repas.

Plus d'1,5 millions d'étudiants avaient déjà un compte IZLY lorsque la décision du président de la République est intervenue. Ils n'ont eu aucune démarche à effectuer,



le nouveau tarif à 1€ a été appliqué automatiquement. Pour les autres, la création d'un compte est simple et ne prend que quelques instants.

Les étudiants pourront payer avec les moyens de paiement de leur choix (carte izly, CB, espèces) et devront disposer d'un compte Izly.

**Toutes les informations sont disponibles sur <https://mon-espace.izly.fr>
A propos des Crous**

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien et constituent un réseau unique en France de 27 établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global et gèrent les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 175 000 logements dans 750 résidences universitaires en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec leurs structures de restauration. Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Cnous

01 71 22 97 20 – 06 88 05 52 79

pascale.koller@cnous.fr

